



# RENEW POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 30/04/2015

Date de révision: 19/07/2017

Version: 1.2

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : RENEW POLISH  
Code du produit : CF4889

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public  
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs  
Utilisation de la substance/mélange : Automobile produits de soins.

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Turtle Wax Europe Limited  
4th Floor Alaska House, Atlantic Park,  
Dunnings Bridge Road  
Liverpool, L30 4AB - United Kingdom  
T +44 151 530 4740  
[MSDS@turtlewaxeuropa.com](mailto:MSDS@turtlewaxeuropa.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 151 530 4740  
Les heures de bureau seulement 08:30 - 17:00

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

#### 2.3. Autres dangers

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Distillats (pétrole); Lumière hydrotraitée	(N° CAS) 64742-47-8 (N° CE) 265-149-8 (Numéro index) 649-422-00-2 (N° REACH) 01-2119484819-18	10 - 20	Asp. Tox. 1, H304

# RENEW POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Hydrocarbures, c9-c11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques	(N° CAS) 64742-48-9 (N° CE) 927-241-2 (N° REACH) 01-2119471843-32	1 - 10	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 3, H412
kérosène (pétrole), hydrodésulfuré, Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une charge pétrolière afin de convertir le soufre organique en hydrogène sulfuré qui est ensuite éliminé. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C9-C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 150°C et 290°C.	(N° CAS) 64742-81-0 (N° CE) 265-184-9 (Numéro index) 649-423-00-8 (N° REACH) 01-2119462828-25	1 - 10	Asp. Tox. 1, H304
Huile minérale blanche (pétrole)	(N° CAS) 8042-47-5 (N° CE) 232-455-8 (N° REACH) 01-2119487078-27	1 - 10	Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des phrases H: voir section 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
Premiers soins après inhalation : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.  
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Premiers soins après ingestion : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Rincer la bouche.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.  
Symptômes/effets après inhalation : Aucune en utilisation normale.  
Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation légère.  
Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation légère.  
Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une irritation légère.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Le produit n'est pas inflammable.  
Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.  
Reactivité en cas d'incendie : Non connu(e).  
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Non applicable.  
Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Éviter le rejet dans l'environnement.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Non requis dans les conditions d'emploi normales.  
Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Non requis dans les conditions d'emploi normales. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".  
Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

# RENEW POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.
Autres informations	: Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour l'élimination des matières ou résidus solides, se reporter à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver dans l'emballage d'origine.
Matériaux d'emballage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Automobile produits de soins.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Équipement de protection individuelle	: Non requise dans les conditions d'emploi normales.
Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes bien ajustables
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Non requise dans les conditions d'emploi normales
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Crème.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 9 - 10
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,03 - 1,05
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible

# RENEW POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Viscosité, cinématique	: 1720 - 2868 mm <sup>2</sup> /s
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Liquides comburants Non applicable.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit est non-réactif dans des conditions normales d'utilisation, le stockage et le transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Acides. Agent oxydant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Distillats (pétrole); Lumière hydrotraînée (64742-47-8)	
DL50 orale	> 5000 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 5280 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 9 - 10
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 9 - 10
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

RENEW POLISH	
Viscosité, cinématique	1720 - 2868 mm <sup>2</sup> /s

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Ecologie - eau	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Hydrocarbures, c9-c11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques (64742-48-9)	
CL50 poisson 1	> 10 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 22 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 2	IC50 alga (72 h) mg/l

# RENEW POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### Distillats (pétrole); Lumière hydrotraitee (64742-47-8)

CL50 poisson 1 > 2 mg/l

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### RENEW POLISH

Persistance et dégradabilité Non établi.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### RENEW POLISH

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

##### RENEW POLISH

Ecologie - sol Non établi.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun connu.  
Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu / récipient conformément aux instructions de tri de collecteur agréé.  
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non réglementé pour le transport				
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

##### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

##### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

##### - Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

# RENEW POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### - Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH  $\geq 0,1$  % / SCL

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Propriétés physiques et chimiques.

9.1		Modifié	
-----	--	---------	--

Texte intégral des phrases Het EUH:

Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SDS EU TURTLEWAX

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*